

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Où l'exposé de sa Présidente, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** la décision modificative budgétaire n° 4 telle que présentée ci-dessus ;
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget ;
- **Charge** Madame le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus,
et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



1^{er} Adjoint délégué aux Finances
Suppléant de M^{me} Le Maire
Nicole QUILLIEN

Pierre GARCIA